

DISCIPLINES de la 5 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 3 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 6 novembre au 17 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 20 février au 21 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (40%)	✓	✓	✓	Observations, contrôles, entrevues, situations d'apprentissage, exposés, présentations
	Écrire (40%)	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)		✓	✓	Situations-problèmes, observations, contrôles, entrevues, situation d'apprentissage
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (45%)		✓	✓	Observations, discussions, projets, situations d'apprentissage
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35%)		✓	✓	
	Écrire des textes (20%)		✓	✓	
Éthique et culture religieuse			✓	✓	Observations, discussions, entrevues, situations d'apprentissage, contrôles
Sciences		✓	✓	✓	Situations d'apprentissage, observations, contrôles, expérimentations
Univers social		✓	✓	✓	Situations d'apprentissage, observations, contrôles, projets
Musique		✓	✓	✓	Évaluations, situations d'apprentissage, observations
Arts plastiques		✓	✓	✓	Situations d'apprentissage, réalisation d'œuvres, observations et appréciations d'œuvres
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - Situations d'apprentissage - Retours réflexifs - Observations

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail **avant le 13 octobre 2023**.

Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 28 août au 3 novembre 2023 (Bulletin sur le portail avant le 20 novembre 2023)**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 20 novembre 2023**

Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 6 novembre au 17 février 2024 (Bulletin sur le portail avant le 15 mars 2024)**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 11 mars 2024**

Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 20 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail **avant le 15 juillet 2024**

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

La compétence non-disciplinaire suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire. (2022-2023 : choisir au moins une compétence non-disciplinaire et au moins une étape)

ÉTAPE	COMPÉTENCE
1	
2	Organiser son travail
3	

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Année scolaire 2023-2024

5^e année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS



Additionner les **forces**
Multiplier les **réussites**

